



**CENTRE DE COMPÉTENCES TRINATIONAL**

pour vos projets de santé



**SANTÉ SANS FRONTIÈRE**  
**GESUNDHEIT OHNE GRENZEN**

**Aperçu des formations des professions de santé médicales  
et paramédicales  
en France, en Allemagne et en Suisse  
Partie 4 : Opération**



Fonds européen de développement régional (FEDER)  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Dépasser les frontières : projet après projet  
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

#### Auteurs

- Ansa Held, Natalia (TRISAN)
- Kassa, Lydia (Euro-Institut/TRISAN)

#### Traduction

- Ansa Held, Natalia (TRISAN)
- Kassa, Lydia (Euro-Institut/TRISAN)

#### Relecture d'experts :

- Allgeier, Julia (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Durupt, Cédric (Agence Régionale de Santé Grand Est)
- Erlen, Ursula (Landespflegekammer Rheinland-Pfalz)
- Geisser, Romy (Oda Gesundheit beider Basel/Oda Santé Bâle)
- Hempelmann, Uwe (Regierungspräsidium Karlsruhe)
- Hoffart, Jürgen (Landesärztekammer Rheinland-Pfalz)
- Krick, Roland (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Nurdin, Valérie (Agence Régionale de Santé Grand Est)
- Strohbach, Heiko (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Zimmermann (Prof.), Frank (Universitätsspital Basel)

Ce document a été élaboré par le projet INTERREG „Plan trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur » sur demande du comité opérationnel de l'action 6. Ne seront présentés seulement les professions de santé choisies par le comité opérationnel en relation avec la pandémie Covid 19.

L'aperçu est réparti en cinq parties :

Partie 1 : Domaine médical

Partie 2 : Soins infirmiers

Partie 3 : Aide aux soins

Partie 4 : Opération

Partie 5 : Laboratoire, radiologie et diagnostic

Remarque : Concernant la partie allemande, seront pris en compte les deux Länder du Rhin supérieur, périmètre du projet INTERREG, Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat.

## SOMMAIRE

Opération en Allemagne .....	4
Assistant/Assistante technique en bloc opératoire en Allemagne.....	4
Assistant/Assistante technique anesthésie en Allemagne .....	6
Opération en Suisse.....	8
Technicien/Technicienne en salle opératoire ES en Suisse .....	8



**ASSISTANT/ASSISTANTE TECHNIQUE EN BLOC OPERATOIRE EN ALLEMAGNE**



**Intitulé du métier :** Assistant/Assistante technique bloc opératoire



**Base juridique et autorités compétentes :** A partir du 1.1.2022 : Loi sur la formation des assistants techniques en anesthésie et bloc opératoire du 14.12.2019



**Positionnement dans le système de formation :** Deuxième cycle



**Établissement de formation :** Ecoles de formations étatiques, reconnues ou autorisés par l'Etat (en cours de développement). Certaines sont rattachées à des hôpitaux



**Conditions d'accès à la formation :**

- *Mittlere Reife*
- OU *Hauptschulabschluss* avec une formation validée de deux ans
- Aptitude physique et preuve d'immunité contre rougeoles, rubéole, oreillons, varicelle, coqueluche
- Niveau linguistique
- Extrait de casier judiciaire vierge



**Procédure d'admission :** Directement auprès des écoles

- Lettre de motivation
- CV
- Photo d'identité
- Bulletin scolaire
- Eventuellement références d'emplois précédents
- Eventuellement certificats de stages
- Certificat médical



**Durée de la formation :** 3 ans



**Architecture globale de la formation :**

- 2100 heures de cours théoriques et pratiques
- 2500 heures de formation pratique



**Connaissances transmises :**

- Établir la capacité fonctionnelle et opérationnelle de la zone de prise en charge opérationnel
- Préparation et coordination des flux de travail nécessaires à la réalisation des interventions chirurgicales ; travail de suivi
- Exécution planifiée et structurée des activités diverses
- Mettre en œuvre des mesures et des procédures de soins aux patients en fonction de leurs besoins
- Surveillance de l'état de santé des patients
- Assistance aux procédures chirurgicales
- Mise en œuvre indépendante des mesures ordonnées par les médecins dans les secteurs fonctionnels opératoires et autres secteurs de soins



#### Rémunération de la partie pratique :

- 1ère année : 650-870 €
- 2ème année : 700-930 €
- 3ème année : 800-1040 €



#### Examens : Examen final :

- Examen écrit
- Examen oral
- Examen pratique



**Diplôme** : Assistant/e technique en bloc opératoire



**Plus d'informations** : *Deutscher OTA Schultägerverband*

## ASSISTANT/ASSISTANTE TECHNIQUE ANESTHESIE EN ALLEMAGNE



**Intitulé du métier :** Assistant/Assistante technique anesthésie



**Base juridique et autorités compétentes :** A partir du 1.1.2022 : Loi sur la formation des assistants techniques en anesthésie et bloc opératoire du 14.12.2019



**Positionnement dans le système de formation :** Deuxième cycle



**Établissement de formation :** Ecoles de formations étatiques, reconnues ou autorisés par l'Etat (en cours de développement). Certaines sont rattachées à des hôpitaux



**Conditions d'accès à la formation :**

- *Mittlere Reife*
- OU *Hauptschulabschluss* avec une formation validée de deux ans
- Aptitude physique et preuve d'immunité contre rougeoles, rubéole, oreillons, varicelle, coqueluche
- Niveau linguistique
- Extrait de casier judiciaire vierge



**Procédure d'admission :** Directement auprès des écoles

- Lettre de motivation
- CV
- Photo d'identité
- Bulletin scolaire
- Eventuellement références d'emplois précédents
- Eventuellement certificats de stages
- Certificat médical



**Durée de la formation :** 3 ans



**Architecture globale de la formation :**

- 2100 heures de cours théoriques et pratiques
- 2500 heures de formation pratique



**Connaissances transmises :**

- Établir la capacité fonctionnelle et opérationnelle de la prise en charge de soins d'anesthésie
- Préparation et coordination des flux de travail nécessaires à la réalisation des mesures et procédures d'anesthésie ; travail de suivi
- Manipulation correcte et professionnelle des médicaments
- Mise en œuvre de mesures et de procédures appropriées pour la prise en charge des patients
- Suivi de l'état de santé des patients
- Assistance aux mesures et procédures d'anesthésie
- Exécuter de manière indépendante les mesures ordonnées par un médecin dans les domaines fonctionnels d'anesthésie et autres domaines de soins



**Rémunération de la partie pratique** : Selon l'établissement de formation

- 1ère année : 600€ - 1.300€
- 2ème année : 700€ - 1.400€
- 3ème année : 800€ - 1.450€



**Examens** : Examen d'aptitude et examen de connaissances



**Diplôme** : Assistant/e technique en anesthésie



**Plus d'informations** : *Deutscher Bundesverband der Schulen für Anästhesietechnische Assistentinnen und Assistenten*

TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN SALLE OPERATOIRE ES EN SUISSE

**Intitulé du métier :** Technicien/Technicienne en salle opératoire ES



**Base juridique et autorités compétentes :**

- Ordonnance du DEFR sur les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation des écoles supérieures ES du 11.09.2017 et RLP validé du 10.07.2009.
- Porteurs : OdA Santé et ASCFS (Association suisse des centres de formation santé)
- Autorité compétente : Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



**Positionnement dans le système de formation :** Formation post-secondaire, niveau tertiaire B



**Établissement de formation :** Ecoles supérieures

- HFGS, Argovie
- medi, Bern
- BZGS, St.Galles
- Careum Bildungszentrum, Zürich



**Conditions d'accès à la formation :**

- Formation professionnelle d'au moins trois ans (p.ex. en tant qu'aide-soignant ou assistant médical ou autre profession)
- OU formation de niveau secondaire II ou maturité gymnasiale validée par un titre (cycle secondaire II)
- OU titre équivalent



**Procédure d'admission :**

- Travail écrit
- Procédure d'admission pratique
- Entretien



**Durée de la formation :** 3 ans



**Architecture globale de la formation :**

- La partie théorique à l'école (40%) s'effectue en alternance avec la partie pratique (60%) au sein d'au minimum deux établissements
- Pratique : 86 semaines (pendant les 3 ans)
- Ecole : 55 semaines (pendant les 3 ans)



**Précisions relatives à la partie pratique de la formation :** Effectuer au moins trois stages dans des domaines différents, par exemple en chirurgie viscérale, chirurgie vasculaire, gynécologie, urologie, traumatologie, orthopédie et chirurgie spécialisée (cœur, thorax...)



**Frais d'inscription/scolarité**

- Frais de scolarité : 500 CHF par semestre
- Environ 1000 CHF par an pour les documents d'accompagnement et les excursions



 **Rémunération de la partie pratique :**

Rémunération annuelle brut, exemple Argovie :

- 1<sup>ère</sup> année : 10.075 CHF
- 2<sup>ème</sup> année : 12.090 CHF
- 3<sup>ème</sup> année : 16.120 CHF

Eventuellement participation de l'école supérieure aux coûts du matériel d'accompagnement :

- 1<sup>ère</sup> année : 600 CHF
- 2<sup>ème</sup> année : 150 CHF
- 3<sup>ème</sup> année : 150 CHF

 **Examens :**

- Mémoire à orientation pratique
- Qualification pratique
- Entretien oral

 **Diplôme :** Diplôme d'Etat fédéral

**Plus d'informations :** Plan d'études cadre pour la formation technicien/ne en salle d'opération du 10.07.2009

Comment améliorer l'offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ? C'est l'objet du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière » porté par l'Euro-Institut/TRISAN et cofinancé par 29 partenaires institutionnels français, allemands et suisses. Concrètement, le projet vise à développer les potentiels de coopération, accompagner les projets en cours, réduire les obstacles liés aux frontières et développer la connaissance mutuelle des systèmes de santé. Par ailleurs, il s'agit également d'élaborer un plan d'action trinational pour structurer la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur et définir le rôle futur de TRISAN, centre de compétences trinational pour la coopération en santé actuellement rattaché à l'Euro-Institut. Le projet bénéficie d'un cofinancement européen dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur (Fonds européen de développement régional), de la Confédération suisse (Nouvelle politique régionale) ainsi que des partenaires cofinanceurs du projet ci-dessous.



Fonds européens de développement régional (FEDER)  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Dépasser les frontières : projet après projet  
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt